

Fiche N° ... Cette fiche doit être conservée impérativement dans le registre.
Une photocopie sera transmise à l'Assistant de Prévention de circonscription

Description du lieu:.....

→ Circonscription :.....
→ Ecole (N°RNE) :.....
Nom :.....
Adresse :.....
☎ :.....
Mail

IEN de circonscription :
.....

Directeur d'école :
.....

Assistant de prévention :
.....

→ Nom de l'agent ou usager déclarant :

AGENT ou USAGER

**Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels
et à l'amélioration des conditions de travail**

Description de la situation: Événement accidentel (Accident corporel et/ou matériel ; accident bénin ou presque-accident)

Risque et évaluation des conditions de travail

La maîtresse / le maître de la classe deest absent-e depuis le et la direction académique n'est pas en mesure d'assurer son remplacement. Les élèves de cette classe ont été répartis aujourd'hui dans les autres classes de l'école.

Cette situation ne peut pas durer, car elle est préjudiciable :

- Aux élèves de la classe dequi, pendant ce temps-là, ne bénéficient pas de l'enseignement auquel ils ont droit ;
- Aux élèves des autres classes, perturbés par la présence d'élèves en surnombre ;
- Au personnel de l'école dont les conditions de travail sont ainsi détériorées.

Suggestion(s) d'amélioration : (Communication-Organisation-Technique-Santé)

Le Ministère doit créer des postes de titulaires remplaçants en nombre suffisant pour assurer la continuité du Service public et garantir un enseignement de qualité pour tous les enfants.

Date :Heure :Signature :

Mesures conservatoires et/ou propositions d'améliorations :

.....
.....
.....

Date :Heure :

Signature du directeur

FICHE RETOUR

1) IEN DE LA CIRCONSCRIPTION

Date : Signature

Réponse (Traitements prévisionnels - Période de mise en œuvre) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) PRESENTATION AU CONSEIL D'ECOLE

le :

Observations du **Conseil d'école** de l'école :

.....
.....
.....
.....

Noté dans le document unique : Oui Non

La fiche sera considérée comme « traitée » lorsque le problème aura été résolu définitivement ou lorsque l'amélioration aura été considérée comme significative

3) TRANSMISSION AU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE COMPETENT

<p>Transmis le au CHSCT départemental (adresse)</p>	<p>Transmis le au CHSCT de la collectivité de rattachement. (adresse)</p>
<p>Observations du CHSCT</p>	<p>Observations du CHSCT</p>